



ABC arbitrage

Mise à disposition ou consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 14 juin 2019

L'assemblée générale mixte d'ABC arbitrage se tiendra **le vendredi 14 juin 2019 à 10h30 à l'Auditorium du #Cloud Business Center - 10 bis rue du Quatre Septembre, 75002 Paris.**

L'avis de réunion a été publié le 10 mai 2018 dans le *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires*.

L'avis de convocation a été communiqué au *Journal Annonce Légale* ce jour et sera publié le 27 mai 2019.

Une convocation, comportant notamment la présentation des résolutions soumises au vote des actionnaires, un exposé sommaire de l'activité et des résultats ainsi que les modalités de participation, seront adressés dans les délais légaux aux actionnaires détenant des titres au nominatif.

Ces éléments sont également consultables sur le site Internet (www.abc-arbitrage.com).

Tous les documents et renseignements, relatifs à la présente assemblée générale, sont tenus à la disposition des actionnaires, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Pour mémoire, dans une démarche respectueuse de l'environnement en ligne avec les principes décrits dans le rapport RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) du groupe ABC arbitrage, l'ensemble des documents nécessaires à la tenue de l'assemblée générale mixte seront communiqués dans les délais légaux sous forme dématérialisée.

Le jour de l'assemblée générale mixte, seul le texte des résolutions sera disponible sous format papier. Nous invitons donc nos actionnaires à utiliser leur smartphone, tablette et autre appareil électronique pour consulter des documents en séance (une connexion Wi-Fi sera disponible) ou à imprimer, en amont de la tenue de l'assemblée générale mixte, les documents qu'ils jugent nécessaires.